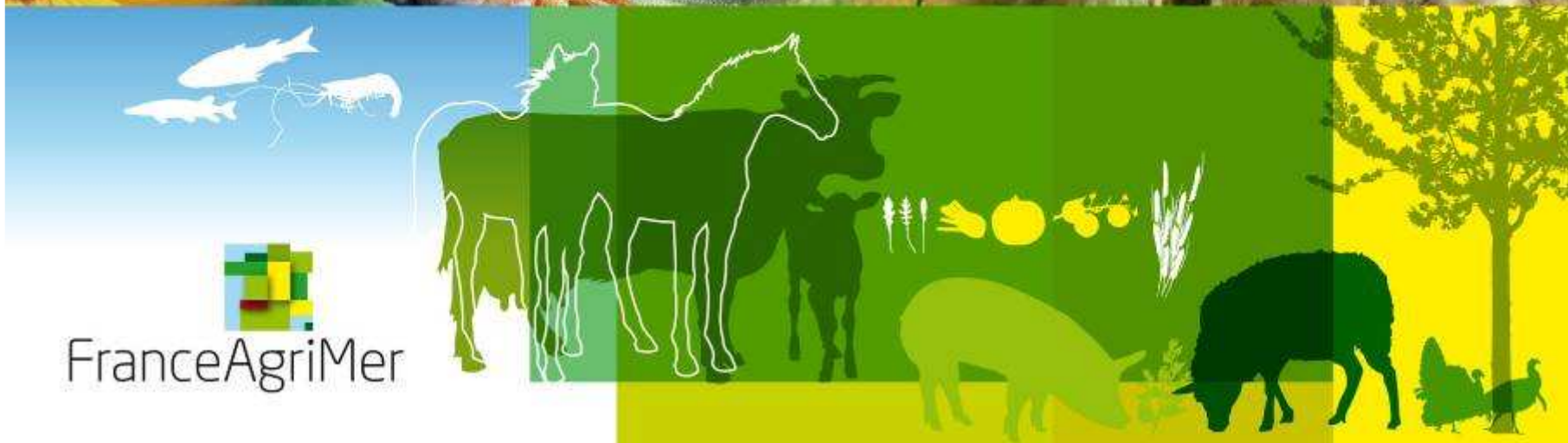




CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

FranceAgriMer




FranceAgriMer



Les échanges de
céréales au sein de
l'U.E. : quand
importation ne rime
pas avec expédition...



Mise en évidence du problème

- La somme des déclarations d'expéditions de l'ensemble des États membres est **différente** de la somme des déclarations d'importations des États membres.
- Méthode de calcul :
 - Construction d'une matrice 27×27 représentant les « déclarations d'expéditions du pays A vers le pays B »- « déclarations d'importations du pays B en provenance du pays A ».



Contexte de l'étude

- Etude sur le blé tendre
- Chiffres établis d'après la moyenne quinquennale
- de la campagne 2006/07 à la campagne 2010/11
- Données issues de la Commission Européenne via Eurostat.



Différentiel de déclarations pour l'ensemble de l'U.E.

- Limite basse : **somme de l'ensemble des différentiels (positifs ou négatifs)** pays par pays en supposant que les déclarations se compensent .
- Limite haute : **somme de l'ensemble des différentiels en valeur absolue**
pays par pays (suppose que les déclarations entre chaque pays sont indépendantes et qu'il n'existe pas de compensation).
- Intervalle (moyenne quinquennale 2006/07-2010/11) :
[-333 036 t ; 5 740 497 t]

Les cinq campagnes précédentes en chiffres

campagne	Expéditions (en t)	limite basse (en t)	% expéditions	limite haute (en t)	% expéditions
2006/07	20 308 070	-963 350	-4,7	4 739 800	23,3
2007/08	17 813 723	167 383	0,9	3 643 615	20,5
2008/09	23 235 054	238 683	1,0	5 872 528	25,3
2009/10	24 108 372	-823 622	-3,4	6 650 624	27,6
2010/11	21 339 719	-284 276	-1,3	7 796 420	36,5
moyenne	21 360 988	-333 036	-1.6	5 740 497	26,9

Blé tendre : les échanges communautaires en quelques chiffres

- **21,4 Mt** échangées (données d'expéditions des différents États membres)
- Expéditeurs :
 - France : 1^{er} expéditeur communautaire avec **6.9 Mt** expédiées.
 - Allemagne : 2^{ème} expéditeur communautaire avec **4.0 Mt** expédiées.
- Importateurs (à partir des données d'expéditions) :
 - Pays-Bas : 1^{er} importateur communautaire avec **4.2 Mt** importées.
 - Italie : 2^{ème} importateur communautaire avec **3.3 Mt** importées.
 - Belgique/Luxembourg, Allemagne, Espagne avec des importations de **2.5 à 3 Mt**.

Les principaux échanges communautaires posant problème (moyenne quinquennale)

- France → Pays-Bas : - 665 000 t
- Allemagne → Pays-Bas : 222 000 t
- Royaume-Uni → Espagne : 157 000 t
- France → Belgique/Luxembourg : -136 000 t
- République Tchèque → Allemagne : -134 000 t
- Belgique/Luxembourg → Pays-Bas : -128 317 t
- Danemark → Pays-Bas : 126 607 t
- Danemark → Espagne : -115 596 t
- Pays-Bas → Belgique/Luxembourg : -110 308 t

L'échange France vers Benelux

Pour la campagne 2010/11 :

Déclarations d'expéditions françaises vers Belgique/Luxembourg = 1 107 459 t.

Déclarations d'importations belges/lux. en provenance de France = 1 285 278 t

→ Soit un différentiel de – **177 819 t.**


Déclarations d'expéditions françaises vers Pays-Bas = 1 114 798 t.

Déclarations d'importations des Pays-Bas en provenance de France = 1 981 503 t

→ Soit un différentiel de - **866 705 t.**

→ Soit sur un total d'expéditions vers le Benelux de 2 222 257 t (33 % des expéditions françaises vers l'U.E.), un différentiel de déclarations de **1 044 524 t** (16 % des expéditions françaises vers l'U.E.). Grande incertitude...

Remarquons qu'il n'existe pas de compensation entre les déclarations de ces 3 pays.



L'échange France → Pays-Bas au centre des principaux différentiels : tentatives d'explications

D'après les bilans français (France AgriMer),

stock de report 2010/11 = 2,914 Mt.

Une erreur de sous estimations des expéditions françaises amènerait à un stock de report de 2,047 Mt, ce qui est peu envisageable compte tenu du volume exporté vers les Pays tiers en juillet 2011 : **717 000 t.**

D'après les bilans Néerlandais,

stock de report 2010/11 = 0,450 Mt.

(moyenne des 3 campagnes précédentes à 0,266Mt)→sur-estimation possible.

L'échange France → Pays-Bas au centre des principaux différentiels : tentatives d'explications

Facteur d'explication d' Eurostat :

L'effet Rotterdam : double déclarations.

Par exemple, la France déclare exporter vers un Pays Tiers via les Pays-Bas. La France émet une DEB à destination du Pays Tiers. Les Pays-Bas déclarent à la fois une importation en provenance de la France et une exportation vers le Pays tiers.

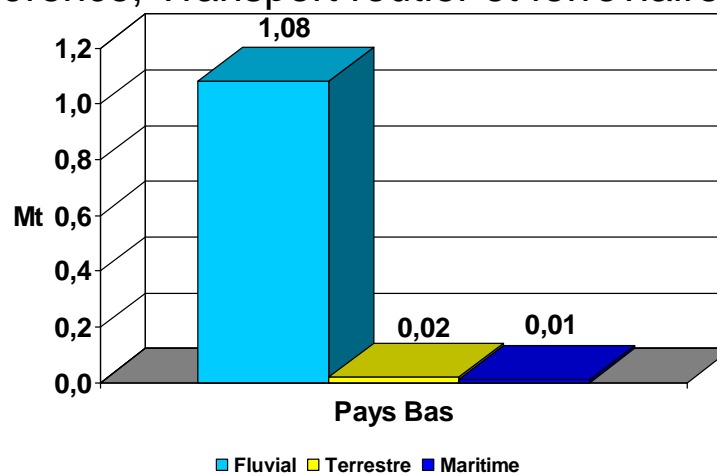
Déclarations d'exportations des Pays bas vers les Pays Tiers = **3 768 t.**
(absence de données portuaires disponibles pour Rotterdam)

Exportations par transport maritime via les Pays-Bas non rentable.

→ Effet Rotterdam minoritaire de notre point de vue.

L'échange France → Pays-Bas au centre des principaux différentiels : modalités de transport

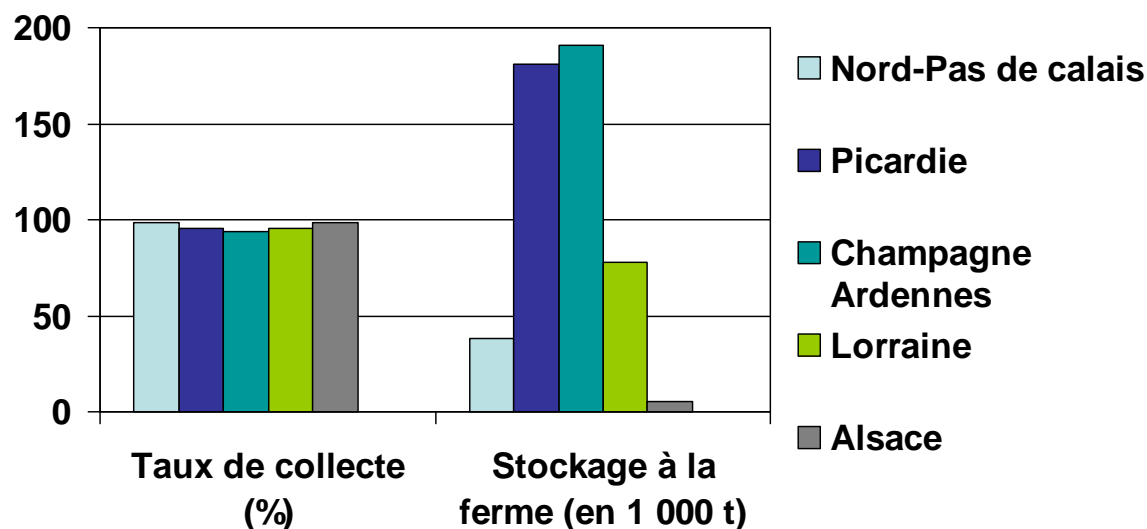
- Campagne 2010/11 :
 - Déclarations françaises : 1 114 798 t
 - Transport fluvial : 1 083 091 t, 97,2% (VNF)
 - Transport maritime : 9 990 t, 0,9% (données portuaires)
 - Par différence, Transport routier et ferroviaire : 21 717 t, 1,9%





L'échange France → Pays-Bas au centre des principaux différentiels : tentatives d'explications

Le taux de collecte des régions du Nord-Est de la France est élevé (96.5%).



→ Possibilité de sous estimation du transport routier mais faible tonnage.




L'échange France → Pays-Bas au centre des principaux différentiels : tentatives d'explications

Autres facteurs possibles :

Seules les entreprises réalisant des introductions d'un montant d'au moins 460 000 euros au cours de l'année civile précédente (seuil de déclarations) doivent émettre une DEB (déclarations d'échanges de biens).

→ Facteur possible mais **faible tonnage concerné**

*Par exemple, à 150 €/t (faible prix actuellement), l'entreprise devrait réaliser des échanges annuels inférieurs à **3 067 t**.*



L'échange France → Pays-Bas au centre des principaux différentiels : tentatives d'explications

Compensation des déclarations peu envisageables avec l'Allemagne.

Différentiel de déclarations France → Allemagne = 161 000 t.

→ Mais parcours peu économique...

Conclusion

Grande incertitude sur les volumes des échanges communautaires de blé tendre.

Absence de facteur explicatif unique.

Existence du problème de déclarations pour la TVA.

Les Autorités communautaires n'établissent pas de bilans consolidés à 27 pour éviter le problème des échanges intracommunautaires...

Merci de votre attention !

